

MAIRIE DE SAINT-JEAN PLA DE CORTS

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 3 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le trois septembre 2020 à dix-huit heures sur convocation extraordinaire et sous la présidence de M. GARRABÉ Robert, Maire
Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'appel des membres

PRÉSENTS : GARRABÉ R, ANDRODIAS M, BARBOUTY D, DIDIER C, AICARDI A, BAILLE E, BERNIER M, CASADEVALL P, CHAPELLE G, D'AMATO M, GARCES R, LAUDICINA D, MATHEU M, MATHIOT D, MISO A, OMS RM, RESPAUT JL, SAQUÉ N

PRÉSENTS SUPPLÉANTS : KNOBLOCH C, OMARI A

ABSENTS EXCUSÉS : LAPORTE G

SECRETAIRE : MATHIOT D.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint

Madame MATHIOT Dominique est désignée comme secrétaire de séance

Adoption du procès-verbal de la précédente séance

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 03 juillet 2020

1) Décisions du Maire

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée toutes les décisions qui ont été prises au cours des mois de mai, juin et juillet 2020 :

- Décision n°04/2020 : portant passation d'un accord-cadre à bons de commande pour travaux de modernisation et d'aménagement sur les voiries communales avec l'entreprise COLAS
- Décision N°05/2020 : portant passation d'un marché pour la rénovation thermique de la salle polyvalente : mission de maîtrise d'œuvre avec la SARL d'architecture ECOTYPE
- Décision N°06/2020 : portant passation d'un marché sur la rénovation thermique de la salle polyvalente : mission de contrôle technique la société QUALICONSULT
- Décision N°07/2020 : portant passation d'un contrat pour une mission de coordination sécurité et protection de la santé avec la société MIQUEL COORDINATION pour la rénovation thermique de la salle polyvalente

Vote : à l'unanimité des présents

2) Délégation du Conseil Municipal au Maire

Demande de report au prochain Conseil car manque d'éléments pour constituer la délibération

3) Décision modificative N°3 M14

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-10223 : T.L.E.	0,00 €	3 064,23 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	3 064,23 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-93 : ACQUISITIONS DE MATERIELS	3 064,23 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	3 064,23 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	3 064,23 €	3 064,23 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL Général	0.00 €		0.00 €	

Vote : à l'unanimité des présents

4) Crédit Agricole

Monsieur le Maire expose que dans le cadre du programme d'investissement 2020/2021, la commune a sollicité auprès du Crédit Agricole un crédit long terme de 200.000,00 € sur deux ans et une ligne de trésorerie de 100.000,00 € sur un an mais ne s'inscrit pas au budget, et ne rentre pas en compte dans l'encours de la dette.

Vote : à l'unanimité des présents

5) Caisse d'Épargne

Monsieur le Maire expose que dans le cadre du programme d'investissement 2020/2021, la commune a sollicité auprès de la Caisse d'Épargne une ligne de trésorerie de 150 000,00 €.

Vote : à l'unanimité des présents

6) SYDEEL 66 : adhésion au groupement de commande pour l'achat d'électricité

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le contrat d'électricité aux tarifs règlementés arrive à sa fin au 1^{er} janvier 2021, et qu'il faut délibérer avant le 15 septembre 2020 sinon la commune ne pourra plus intégrer le prochain accord cadre de 4 ans. Monsieur le Maire demande à l'assemblée de délibérer afin d'adhérer au groupe de commande du Sydeel66 pour l'achat d'électricité, de fourniture et de services associés en matière d'efficacité énergétique.

Vote : à l'unanimité des présents

7) SYDEEL 66 : convention pour embellissement poste électrique « Tuilerie »

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un courrier a été reçu le 5 août dernier pour le transformateur « Tuilerie » rue des Écoles pour 2021. La commission embellissement doit se réunir pour retenir une thématique à donner à Monsieur BURQ qui pourrait le faire gratuitement contre la fourniture de la peinture.

Vote : à l'unanimité des présents

8) Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage fixant les modalités ultérieures de gestion d'une aire de co-voiturage sur la commune de Saint-Jean Pla de Corts

Monsieur le Maire rappelle la convention de transfert tripartite de maîtrise d'œuvre entre le Département, la Communauté de Communes du Vallespir et la Commune visant en la mise en œuvre d'une plate-forme de type aire de co-voiturage. Les considérations environnementales, les modes de déplacement et les mobilités conjugués au trafic constaté feront de ce projet un outil optimisé et nécessaire au flux automobile du Canton du Vallespir. Cette aire comprendra 15 places.

Vote : à l'unanimité des présents

9) Désignation des délégués pour la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Le Maire expose que les compétences communales qui ont été transférées à la Communauté de Communes du Vallespir se traduisent par un transfert de charges.

Une commission locale d'évaluation a été constituée pour évaluer à ce titre les charges induites par ce transfert.

Il y a lieu d'élire les représentants de la commune à la CLECT

Election des représentants à la CCV :

Annette AICARDI

Martine MATHEU

10) Election des représentants à la commission- Taux d'imposition CCV

Monsieur le Maire évoque le rôle de ladite commission. Deux représentants communaux sont élus :

Éric BAILLE

Gilbert CHAPELLE

Monsieur le Maire donne aussi lecture du rapport de la commission CLECT

Vote : à l'unanimité des présents

11) Protocole transactionnel

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que le 15 juillet dernier une jeune conductrice a perdu le contrôle de son véhicule et a dégradé des panneaux au parking du plan d'eau. Celle-ci a demandé à couvrir les frais du préjudice sans faire appel à son assureur. Un protocole transactionnel va être établi afin qu'elle puisse régler la facture.

Vote : à l'unanimité des présents

12) Représentation complémentaire de la commune au sein de commissions intercommunales

Le Maire informe qu'il n'y a pas lieu de délibérer pour les représentations au sein des commissions intercommunales cela se fait en interne avec la Communauté de Communes du Vallespir. La désignation des représentants sera effectuée lors du prochain Conseil Municipal.

13) Questions diverses

☛ **Monsieur GARRABÉ**, informe l'assemblée des recettes du plan d'eau pour la saison 2020 : 65 000 visiteurs pour mémoire en 2019 il y a eu 56 600 visiteurs. Calcul : nombre de voitures X 2.50€ + 10% de non payants

☛ **Monsieur ANDRODIAS** informe qu'à la fin du mois de septembre les travaux rue de la Mairie et rue de la Poste comprenant les réseaux et l'éclairage public de ces deux rues seront finis.

- La Communauté de Communes du Vallespir va refaire l'éclairage sur la traversée du village fin septembre sur la RD 115.

- Au lotissement Saint-Sébastien, commission de travaux à organiser pour la réalisation des trottoirs fait environ 900m² de surface à traiter (environ 36 000 €).

- Chemin de l'hostal Nou 10 000,00€ HT et le lotissement Clos de Villargeil (terrain donné par lotisseur pour pétanque).

☛ **Monsieur BAILLE** dit que concernant l'incendie de la casse-auto, beaucoup de personnes ont subi des désagréments à cause des particules de type goudron.

Monsieur le Maire répond qu'une action est engagée par la Préfecture à fin de cessation de l'activité et remise en état du site.

Monsieur a constaté quelques incivilités au plan d'eau : il s'interroge sur la nécessité de renforcer le service d'ASVP.

☛ **Monsieur DIDIER** informe que la climatisation de l'école maternelle est installée et que la prochaine réunion de la Commission des Finances aura lieu le 7 octobre à 18h00.

☛ **Madame BARBOUTY** informe que la convention de l'école de musique pour un éveil musical à l'école maternelle de septembre 2020 à juin 2021 sera reconduite sur le même dispositif pour l'année 2020-2021.

- Il y a lieu de faire des travaux au cimetière notamment au niveau des allées et de commander des columbariums. Pour information il reste 10 enfes sur plusieurs bâtiments.

- Le 16 septembre de 8h à 12h réunion commission adressage

- Réussite des festivités estivales.

☛ **Madame OMS** informe que la rentrée scolaire s'est très bien passée malgré la Covid. Les effectifs sont de 128 enfants en élémentaire et 70 enfants en maternelle.

- Il faudra prendre une délibération afin de pouvoir rembourser Monsieur GARCIA qui a acheté des rideaux et de la peinture pour sa classe.

- Elle pose aussi la question concernant les sacs poubelles ?

☛ **Monsieur CASDEVALL** lui répond qu'une réunion doit avoir lieu prochainement à la Communauté de Communes du Vallespir pour régler ces achats.

- Il annonce qu'une réunion commission plan d'eau aura lieu le 21 septembre 2020 à 18h00.

☛ **Madame LAUDICINA** annonce que le forum des associations aura lieu le samedi 12 septembre. Qu'elle a reçu une demande pour une nouvelle association de judo. Pendant la durée des travaux les associations qui sont dans la salle polyvalente seront réparties sur d'autres salles. Reste à trouver une salle pour le badminton.

☛ **Madame MATHEU** informe que le SIS de Céret à un nouveau Président élu : Madame BOURDIN.

Problème Résidence du Soleil pour stationner faire une étude pour mettre la rue en sens unique et mettre un parking ?

☛ **Monsieur MISO** fait connaître à l'assemblée que la commission sécurité du camping « les Casteillets » a reçu un avis favorable de la Sous-Préfecture. La Mairie va prendre un arrêté favorable.

- SIP avec **Éric BAILLE** : **Monsieur SOLER** a été élu Président du SIP.

- semaine du Roussillon : des photos des aménagements sportifs gratuits

- l'accueil par deux de l'école de rugby du Vallespir.

- Demande de prêt du terrain de Saint-Jean pour le rugby féminin les vendredis de 18h30 à 20h00. Mais en période de pluie le terrain sera neutralisé pour protéger la pelouse.

- Lotissement Résidence le Soleil, effectuer un sondage pour connaître les personnes qui voudraient rentrer par le rond point et sortir par la rue de la Briqueterie.

- Signale qu'à l'entrée du rond-point de Saint-Jean à côté du marchand de légumes, la haie de troènes est à élaguer.

☛ **Madame SAQUÉ** informe que suite aux orages récents l'éclairage du Clos Saint-Jean est hors service, l'entreprise est venue pour réparer.

☛ **Monsieur KNOBLOCH** : au sujet de la citoyenneté et développement durable suggère la création de commissions de quartiers avec des administrés résidents de chaque quartier et un élu par quartier qui lui serait un référent.

☛ **Monsieur RESPAUT** indique qu'il y a une explosion de la recherche « lac de Saint-Jean » sur le net avec 30 000 recherches en juillet et 30 000 en août. ½ dans le département et ½ sur le reste de la France.

- Qu'une page facebook a été créée du site de la commune.

☛ **Monsieur BARNIER** informe l'assemblée que dans le supplément du journal l'Indépendant il y avait une page Vallespir traitant du lac de Saint-Jean.

☛ **Monsieur GARCÉS** indique qu'il y a de très bons articles dans le journal de l'indépendant concernant Saint-Jean Pla de Corts.

- Il informe que pour le canal de Saint-Jean une étude est lancée pour la pérennisation de l'entrée du Tech, 140 000 € en frais pour les deux crues et la tempête. Entre 500 000 € et 800 000 € pour la pérennisation des travaux qui devraient voir le début en février 2021. Les travaux doivent se terminer avant la saison 2021 mais pas de certitude.

Monsieur GARCÉS évoque un courrier émanant de Monsieur VESTAVEL qui s'inquiète de la santé des agents qui montent sur le camion pour arroser les plants suspendu. Le problème est résolu car il y a eu acquisition d'une motopompe et d'une lance perchette pour arroser.

☛ **Monsieur CHAPELLE** a reçu une demande de l'association les Genêts du Canigou à Reynes pour l'organisation d'un vide grenier autour du plan d'eau.

- UNSS : le 23 septembre mise à disposition du matériel plus un bateau au lac pour cette manifestation scolaire.

- Monsieur HAMOUTENE Président du modélisme naval souhaiterait avoir un aménagement constitué d'une petite dalle et des rondins en bois pour mieux accéder avec ses bateaux.

Séance levée à 20h40.

La Secrétaire

Dominique MATHIOT



Le Maire
Robert GARRABÉ

